



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Madame **GRANET Charlène** domiciliée 14, rue du Logis 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **23 juin 2023** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,
Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 32 824 Compteur sortie 32 884

Consommation électricité 60 kWh

Coût unitaire : 0,124 / kWh

Soit un total à régler de : 7,20 €

• Fioul :

Compteur entrée Compteur sortie

Consommation fioul

Coût unitaire :

Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme			
5 Clés PS avec alarme	<u>X</u>		
5 Clés pour cuisine	<u>X</u>		